

## L'ÉVÈNEMENT

# Saint-Germain, Fourqueux, Mareil et L'Étang-la-Ville vont-elles se marier ?

Saint-Germain-en-Laye, Fourqueux, Mareil et L'Étang-la-Ville vont-elles fusionner pour faire des économies ? Si rien n'est encore fait, elles lancent une étude pour connaître les avantages qu'elles auraient à tirer d'une telle démarche.

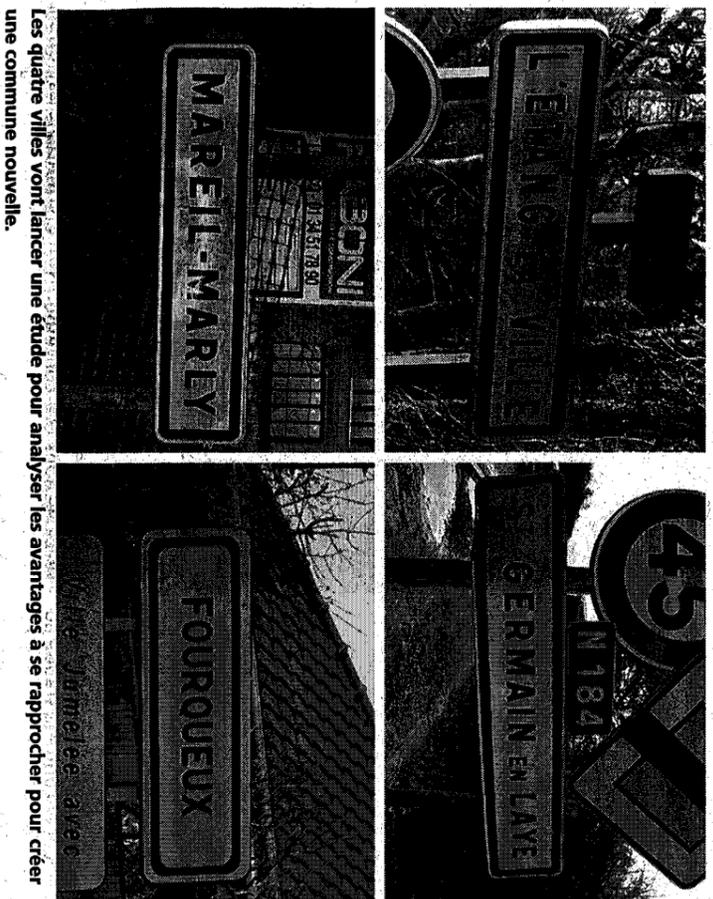
Saint-Germain-en-Laye, Fourqueux, Mareil-Marly et L'Étang-la-Ville auront-elles bientôt un conseil municipal commun avec, à sa tête, un « supermaire » ? C'est l'hypothèse posée aujourd'hui sur le bureau des édi-les de ces quatre communes qui ont entamé une réflexion quant à l'opportunité de se lancer dans la fusion de leurs villes. Dans les semaines qui viennent, chacun des conseils municipaux verra passer une délibération visant à apporter sa contribution au financement d'une étude devant permettre d'aborder toutes les conséquences d'une telle procédure. Ce tour de table débutera à Mareil-Marly le 11 décembre et se terminera à Saint-Germain-en-Laye le 21 décembre. Nul doute que le sujet donnera lieu à de nombreuses discussions dans chacun des conseils municipaux.

### « Nous devons continuer à faire des économies »

« Je crois qu'il est de notre responsabilité de faire l'étude, indique le maire de Saint-Germain-en-Laye, Arnaud Périllard. Après, nous en tirerons les conclusions qui s'imposent. Car il y a une réalité qui est que nous devons continuer à faire des économies. Nous devons dégager des synergies et être un peu plus concentrés. C'est vraiment pour maintenir un niveau de services publics avec des moyens constants ou qui vont continuer à diminuer. Le regroupement de communes est une piste qui est encouragée par le préfet, les collectivités, etc... On ouvre les portes. Ce n'est pas un sujet tabou. »

### « Garder le même niveau de prestations »

Comme nous le confirme Jean-Yves Bouhourd, maire de L'Étang-la-Ville, Daniel Level, maire de Fourqueux et Brigitte Morvant, maire de Mareil-Marly, l'idée première de cette démarche serait donc bel et bien de résoudre le problème du maintien du niveau de services publics dont profitent actuellement les habitants face aux difficultés budgétaires auxquelles sont confrontées toutes les communes: « Pour garder à notre population le même niveau de prestations, explique Daniel Level, le maire de Fourqueux. C'est une piste à envisager pour être plus forts et s'en



Les quatre villes vont lancer une étude pour analyser les avantages à se rapprocher pour créer une commune nouvelle.

sortir. »

« Il existe déjà entre les quatre communes une communauté de vie, précise Brigitte Morvant, maire de Mareil-Marly. Il y a plein de choses à mutualiser au niveau des services à la population. Il y a des charges de plus en plus lourdes. Ça devient intenable pour les petites villes de moins de 5000 habitants de suivre et de répondre aux demandes des habitants. Donc l'échelon de la commune nouvelle me paraît une piste intéressante. »

L'idée du regroupement semble aussi motivée par le souhait de peser face aux enjeux futurs qui se dessinent notamment avec le projet de la métropole du Grand Paris. Si son périmètre venait à s'étendre à la Grand Couronne, il s'agirait alors pour ces communes d'être « plus fortes ».

Face à leur démarche, tous les maires interrogés se veulent rassurants en insistant bien sur le fait que « rien » ne serait encore décidé et que, si cela devait se faire, chaque commune conserverait sa dénomination actuelle « J'attends tout de cette étude, indique Jean-Yves Bouhourd, le maire de L'Étang-la-Ville. Je veux mesurer les conséquences qu'aurait ce rapprochement sur tous les plans. Ensuite, nous déciderons. Je veux vraiment voir s'il y a un intérêt pour les habitants de ma commune. » Si l'étude, dont les résultats

pourraient être connus avant l'été prochain, satisfait tout le monde et monte tout l'intérêt qu'il y aurait à ce que ces 4 villes se regroupent, les choses pourraient aller très vite et la com-

munne nouvelle pourrait voir le jour dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### Des maires délégués

Dans cette hypothèse, son conseil municipal serait composé

### ■ SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

## Découvrez leur projet de supermarché d'un nouveau genre

Vendredi 8 décembre à 20h30 à la Soucoupe, Delphine, Claire, Céline, Célia et Hélène invitent les Saint-Germainois et les habitants des communes avoisinantes à venir découvrir leur projet de supermarché coopératif et participatif qu'elles souhaitent créer à Saint-Germain-en-Laye.

### Coopérative de consommateurs

Un concept de supermarché devant permettre aux consommateurs « d'accéder à prix réduits à de bons produits, locaux, éthiques, à l'impact environnemental le plus faible possible, tout en offrant aux agriculteurs et producteurs une juste rémunération de leur travail grâce à la réduction des charges et des intermédiaires. » Pour arriver à ce résultat, l'idée est de créer une coopérative de consom-

### DEUX SCÉNARIOS : L'UN AVEC SAINT-GERMAIN, L'AUTRE SANS

Les conditions d'un éventuel rapprochement seront scrutées de près par les différents élus. En effet, avec ses 41 258 habitants, Saint-Germain-en-Laye ne risque-t-elle pas, par exemple, d'apparaître comme un ogre face aux trois autres communes dont aucune ne dépasse les 5 000 habitants. Ils sont 4 944 à L'Étang-la-Ville, 4 367 à Fourqueux et enfin 3 733 à Mareil-Marly. Il semble que la question se soit posée, car le groupement de commande qui sera présenté

aux conseils municipaux comprendrait la réalisation d'une étude comparative de deux scénarios : l'un envisageant la fusion des quatre communes et le second avec seulement les trois plus petites. Le bureau d'études qui sera désigné aura pour mission d'accompagner les quatre collectivités dans la démarche autour de trois thématiques : les services à la population, les ressources et l'aménagement urbain, payer et l'habitat.

Ph. R.

de l'ensemble des membres des conseils municipaux des villes se mariant. Ces dernières deviendraient alors des « communes déléguées » dont les anciens maires seraient, de droit, les « maires délégués ». Dans chacune des villes serait installée une mairie annexe.

Cette composition serait effective jusqu'aux prochaines élections municipales prévues

pour 2020 au cours desquelles, les électeurs de Saint-Germain-en-Laye, Fourqueux, Mareil-Marly et L'Étang-la-Ville auraient à voter pour les mêmes candidats. C'est alors le nouveau conseil municipal, issu de cette élection, qui sera amené à élire le maire de la commune nouvelle ainsi que les maires délégués.

Philippe Roudellat



Les fondatrices, Hélène, Delphine, Célia, Céline et Claire (de g. à dr.), expliqueront leur projet le vendredi 8 décembre.

mateurs dont les membres qui auront acquis une part sociale seront les actionnaires: du supermarché.

### Travailler 3 h toutes les quatre semaines

Ces derniers s'engagent à venir travailler 3 h toutes les quatre semaines. Il s'agira, par exemple, de s'occuper de

la réception des livraisons, de la mise en rayon, de la caisse ou encore de l'accueil. En contrepartie, les coopérateurs qui seront les seuls à pouvoir accéder peuvent espérer bénéficier de prix de « 20 à 40 % moins chers que dans un supermarché classique.

Les prix des produits sont fixés au plus près du prix de revient ».

Ph. R.

### PRATIQUE

Réunion d'information le vendredi 8 décembre à 20h30 à la Soucoupe, 18 boulevard Hector-Berlioz. Pour vous inscrire : <https://www.facebook.com/PO778100>